

Cycle préparatoire à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur

THÉÂTRE

Notice d'information 2020/2021

POITIERS - Conservatoire à Rayonnement Régional – Grand Poitiers Communauté urbaine

Nb : Les dossiers d'inscription en CPES sont à retirer au conservatoire à partir du 28 août 2020 pour les élèves déjà inscrits au CRR.

Pour les nouveaux élèves, le dossier leur sera envoyé suite aux tests d'admission de septembre.



Le Cycle préparatoire à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur (CPES) a pour vocation de permettre aux élèves qui le souhaitent, d'évaluer leur motivation et d'approfondir leurs aptitudes en vue d'une orientation professionnelle dans les domaines de la musique, de la danse ou du théâtre.

CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE :

Le décret n°2017-718 du 2 mai 2017 et un arrêté du 5 janvier 2018 définissent les modalités de ce cycle.

L'admission en CPEEES est possible pour les élèves d'un niveau de fin de 2^{ème} cycle des conservatoires classés par l'Etat ou pouvant justifier d'un niveau équivalent. L'admission est décidée par un jury après étude du dossier du candidat et réussite à un examen d'entrée.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DU CPES THEATRE

Le cursus s'organise sur une durée maximale de deux années scolaires.

25h30 de cours hebdomadaire + 640 heures de stages minimum

MODALITES D'ADMISSION :

Les élèves admis en CPES doivent faire preuve d'un engagement fort au sein du conservatoire, ainsi que d'un bon niveau de jeu. Il s'agit de leur donner la possibilité d'un parcours plus exigeant, tant sur le plan de l'interprétation que de l'approfondissement des fondamentaux et de favoriser le plus possible une connaissance de la diversité des pratiques théâtrales.

L'admission est décidée par un jury après étude du dossier personnel du candidat et réussite à un examen d'entrée comprenant les épreuves suivantes :

- Un monologue et une scène dialoguée du répertoire classique ou contemporain (3' maximum pour chaque scène)
- Un parcours libre (musique, chanson, marionnettes, danse, cirque, arts de la rue, magie...) 3' maximum
- Un entretien individuel avec le jury portant sur les motivations du candidat

NB : les candidats doivent se présenter avec leur partenaire de jeu.

Pour l'admission définitive, les candidats et candidates retenus seront invités à participer à une journée de stage.